

# GRETA : LE COVID NE JUSTIFIE PAS TOUT !



## Où comment les Greta utilisent la crise sanitaire aux dépens de leur personnel...

En cette rentrée scolaire 2020, les salariées ont été fortement marquées par les répercussions de la

crise sanitaire et du confinement. Ces désastres, tant individuels que sociaux, sont venus se greffer sur une crise du système économique déjà profonde.

Les directions des Greta vont de dériver en abus pour réduire au maximum le « coût » du personnel.

La situation est d'autant plus difficile que les chef-fes d'établissements adhérents des Greta, loin du terrain, ne connaissent ni les personnels,

ni les stagiaires, et prennent des positions légitimées par la bureaucratie rectorale (Dafco ou Dafpic selon les académies).

Les conséquences directes en sont :



- dégradation des conditions de travail ;

- baisse des quotités d'heures travaillées, donc chutes brutales de salaires ;

- stress permanent ;

- angoisse de perdre son emploi ;

- concurrence entre collègues et

pressions de la hiérarchie ;

- épuisement professionnel.

## De nombreux abus depuis début septembre

### Renouvellement des contrats : des agents corvéables et jetables

Les Greta fonctionnent soit en année civile, soit en année scolaire. Depuis septembre, de nombreux CDD n'ont pas été renouvelés, notamment les agent-es administratif-ves. Cette situation risque de se reproduire au 1er janvier, a fortiori, pour celles et ceux qui n'ont été renouvelé-es que de septembre à décembre.

Cela a pour conséquences une augmentation de la charge de travail pour celles et ceux resté-es en poste : épuisement, turnover croissant...

Nous déplorons toujours des baisses de quotité de travail non justifiées pour les formateur-trices. En effet, les directions des Greta n'anticipent que très peu et préfèrent en général jauger au doigt mouillé leurs besoins

réels en enseignant-es, privilégiant les recrutements de vacataires, précaires quand elles-ils ne sont pas des personnels titulaires, pour ajuster à la dernière minute leur contingent. Comble de la mesquinerie, ces baisses sont bien souvent réajustées en cours d'année... mais sans rattrapage ni des heures perdues ni du salaire pour les formateur-trices !

### Des personnels enseignants abusés

Dans certains Greta, en raison du confinement :

Des heures de formation dites de « continuité pédagogique » sont décomptées comme heures périphériques au coefficient 0,504.

Des heures de travail prévues au planning prévisionnel et annulées auraient dû être décomptées partout par le biais d'une ASA

(autorisation spéciale d'absence – cf. note de la Dgesco du 1er avril).

Les Greta tentent de faire rattraper ces heures d'ici le 31 décembre. De ce fait, de nombreux·ses collègues se retrouvent à dépasser le maximum réglementaire des 28h hebdomadaires de face-à-face pédagogique allant parfois jusqu'à 35h sur une période de 4 mois !

### **Télétravail : l'exploitation à distance**

Parmi les risques encourus par les formateur·trices, il y a l'imposition du développement tous azimuts de la formation

ouverte et/ou à distance, avec les risques que cela comporte : la CGT invite à la lecture de son 4 pages sur le sujet.

Les mesures de télétravail, généralisées pendant le confinement, sont maintenant utilisées comme sources d'économies : en plus des économies de locaux, la plupart des protocoles de télétravail des Greta indiquent qu'il doit se faire entièrement aux frais de la ou du salarié·e !

Ordinateurs, logiciels, téléphones, fournitures de bureau, copies des documents... tout devrait sortir de la poche des agent·es ? Qu'on soit clair : ces protocoles sont illégaux.

## **Du manque de moyens... à la fermeture de Greta ?**

Dans tous les Greta, le manque d'organisation, d'anticipation et de moyens financiers et humains s'accumulent au détriment du bon déroulement et de la qualité des actions de formation.

Dans ce contexte concurrentiel extrêmement rude, l'image des Greta se dégrade. Après les plans sociaux contre l'Afpa, doit-on s'attendre à voir des Greta mettre la clé sous la porte ?

Pour la CGT Educ'action, la crise sanitaire ne doit pas être un prétexte pour accabler et précariser toujours plus les personnels des Greta !

Au contraire, pour faire face à la crise, au chômage de masse, aux urgents besoins de reconversion professionnelle, la formation

continue publique devrait être un point d'appui pour former largement au niveau national.

Déjà, les Greta subissent la loi pour la soi-disant « liberté de choisir son avenir professionnel », qui ajoute du désordre dans l'organisation des organismes de formation et accentue la concurrence.

Aux baisses de financements publics, s'ajoute l'obligation de labellisation des OF. La généralisation du financement par le CPF et de la certification par « blocs de compétences » aboutit au dépeçage des formations qualifiantes.

## **Faire face à la situation par l'unité et la revendication !**

Il n'y a aucune fatalité face à la crise actuelle. Si le ministère, les Dafco/Dafpic, les directions des Greta travaillent tant à isoler les agent·es des Greta, c'est parce qu'ils savent que leur union ferait leur force.

C'est pourquoi la CGT Educ'action appelle les personnels des Greta à se rencontrer et à s'unir pour exiger :

**L'abrogation de loi pour la soi-disant  
« liberté de choisir son avenir professionnel »**

**L'attribution des 15 milliards d'euros du plan de relance alloués à la formation, aux organismes de formation professionnelle publics !**